



Comité Local de Cohésion Territoriale du Maine-et-Loire

Lundi 14 novembre 2022





Introduction par Monsieur le Préfet

- <u>l'ANCT intervient sur 3 priorités territoriales</u> :
 - les petites villes et les centres-villes ;
 - la ruralité;
 - les quartiers de la politique de la ville
- ✓ 3 modalités:
 - des programmes territorialisés ;
 - des financements via des dispositifs d'appels à manifestation d'intérêts (AMI);
 - un accompagnement « sur-mesure » si le projet le justifie.





Trois axes de travail dans le Maine-et-Loire :

- une coordination renforcée entre services et opérateurs de l'État pour faciliter le parcours des collectivités porteuses de projet;
- un renforcement de la capacité collectivité à accompagner des projets complexes ;
- Une contribution à l'effort d'animation et de coordination des acteurs locaux de l'ingénierie.





Ordre du jour

- 1. Bilan de l'ANCT 49
- 2. « Bien vivre » dans nos territoires ruraux : quels leviers ?
- 3. Comment réduire la fracture numérique territoriale ?
- 4. Les 1ers ateliers techniques de l'ANCT 49
- 5. Le CEREMA : nouvelle gouvernance et nouvelle offre d'ingénierie

Conclusion par Monsieur le Préfet





1. Bilan 2022 de l'ANCT 49

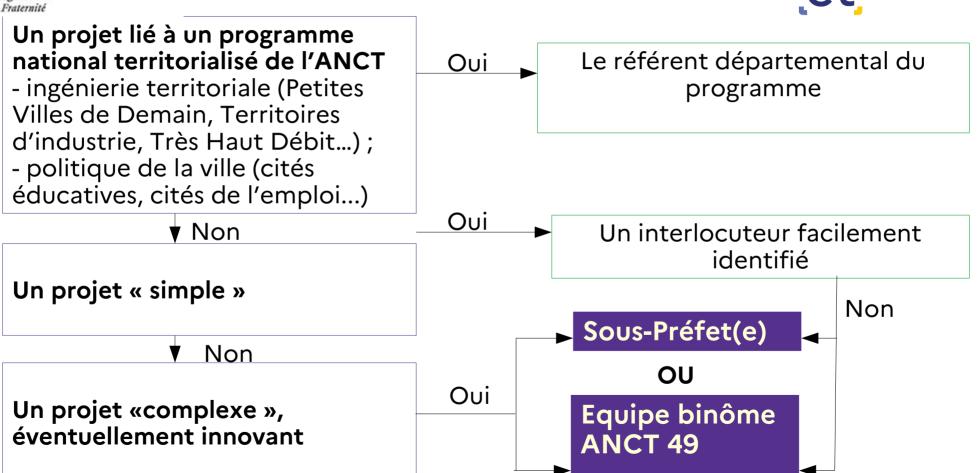
Présentation par Pierre-Julien Eymard, Directeur de la DDT



Égalité

Rappel: à qui s'adresser?









- mise en place d'une équipe binôme ANCT 49 (un agent en DDT et un agent en Préfecture) : anct@maine-et-loire.gouv.fr
- création d'un formulaire « Démarches Simplifiées » en mai 2022 dans le cadre d'un accompagnement avec l'ANCT dit « sur-mesure »
- → Lien disponible sur le site internet de la Préfecture, rubrique La Délégation locale de l'ANCT en Maine-et-Loire, comment saisir la délégation territoriale ?
- vune demande d'aide en recherche de financement et deux pour un soutient en ingénierie technique





- la mise en œuvre de programmes territorialisés : Petites Villes de Demain, Action Coeur de Ville, politique de la Ville...
- des conventions entre l'ANCT et ses partenaires : exemple du CEREMA qui a accompagné un EPCI sur la gouvernance du projet de territoires aux acteurs ;
- une contribution au réseau d'animation d'ingénierie locale : réseau des EPCI sur Air-Energie-Climat co-animé avec la DDT, le Département et le SIEML, ateliers techniques de l'ANCT 49, réseau d'animation des PVD...





Bilan des CRTE

- les 9 CRTE du territoire sont signés
- => https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/crte-signes-840
- 3 CRTE aidés par un bureau d'étude ;
- 1 CRTE accompagné par l'ADEME (Mauges communauté);
- annexes financières 2022 en cours pour les CRTE signés mi-2021.





2.« Bien vivre » dans nos territoires ruraux, quels leviers?

Introduction par Mme Pietri, Sous-Préfète de Segré, référente départementale « ruralité ».

- le dispositif des France Services (Marie-Odile Claude/ Préfecture)
- les Volontaires Territoriaux en Administration (Sebastien Roussel/DDT)





Le dispositif France Services



Rappel du contexte

- Le Président de la République a décidé le 25 avril 2019 la mise en place d'un réseau France Services, guichet unique qui regroupe dans un seul et même lieu les principaux organismes de services publics, à moins de 30 minutes du citoyen.
- Neuf opérateurs nationaux minimum sont partenaires de toutes les France services et peuvent être rejoints par des opérateurs locaux répondant aux besoins du territoire et de ses habitants.



















Maillage départemental

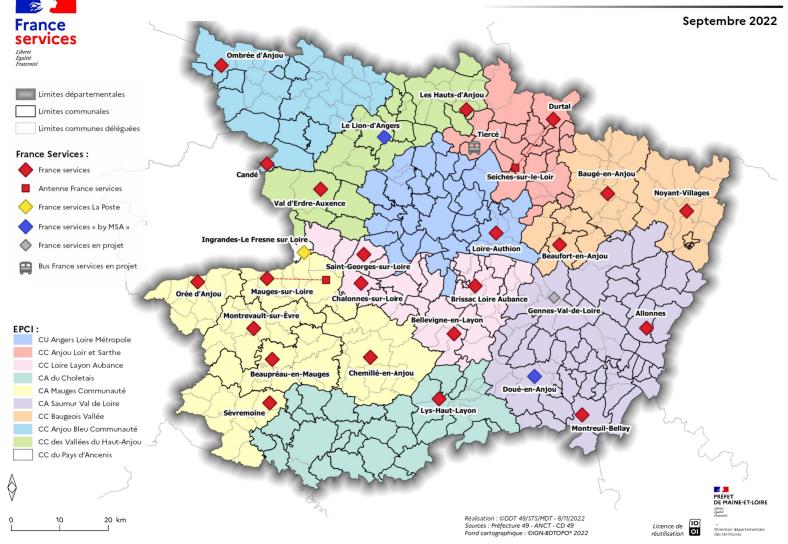
- Objectif assigné : 23 France services
- Objectif atteint : 25 France services + 1 projet à Gennes Val de Loire en cours de labellisation et un bus porté par la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe

Les 25 espaces France services sont portés par :

- 17 collectivités (communes, communautés de communes, syndicat mixte)
- 5 centres sociaux
- 2 MSA
- 1 La Poste



DISPOSITIF FRANCE SERVICES - MAINE-ET-LOIRE





AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

ACCESSIBILITÉ ROUTIÈRE AU RÉSEAU FRANCE SERVICES

Projects d'implantation au 1er décembre 2022

MAINE-ET-LOIRE (49)

Nombre de France services

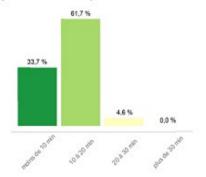
28

Temps d'accès moyen

12 mir

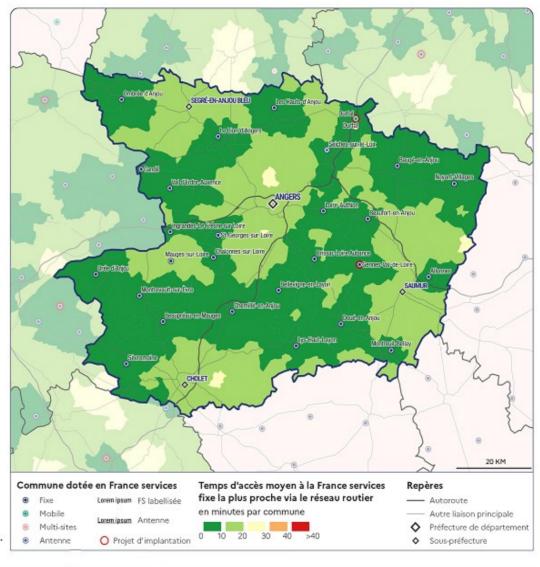


Part de la population par tranche de temps d'accès

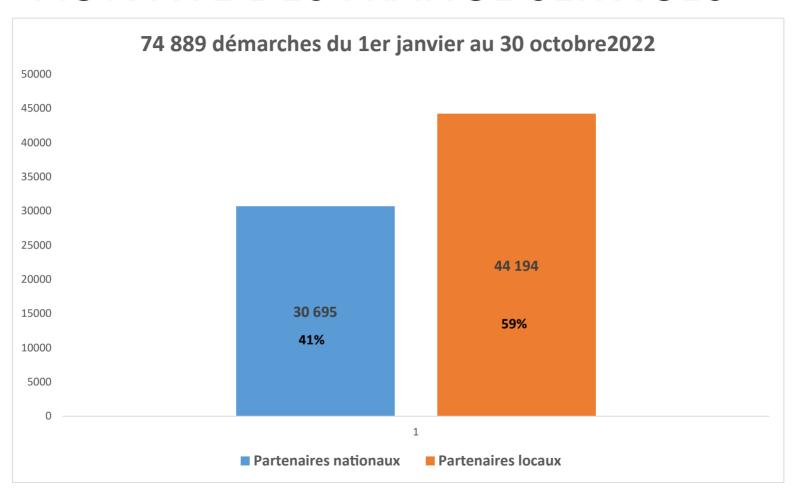


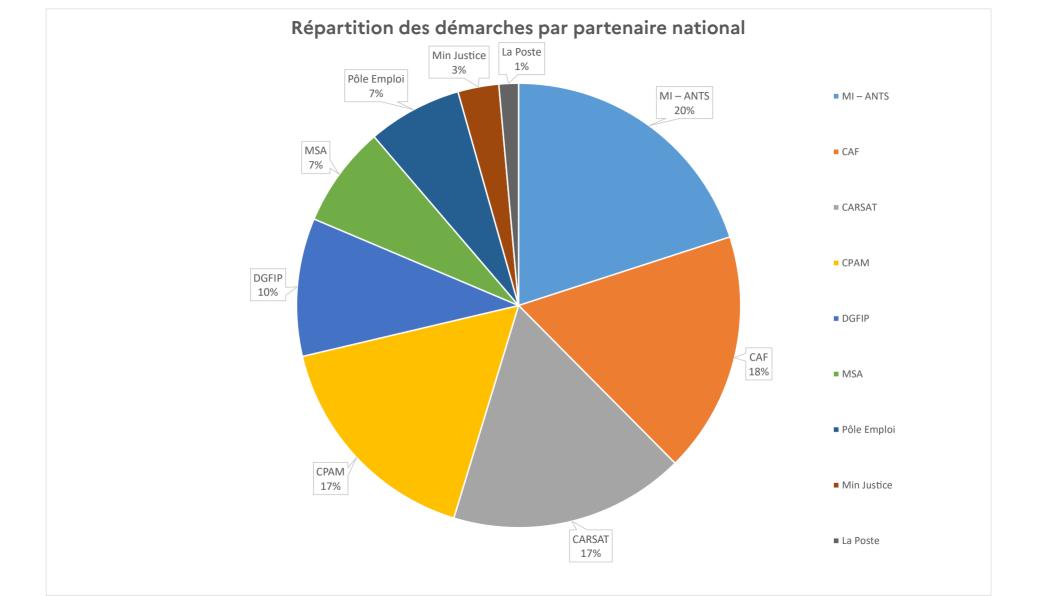
Sources: ANCT 07/2022; SGAR 44, projections de labellisations 07/2022; Insee COG 2021; Insee Filosofi 2015; Insee Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap (https://www.openstreetmap.org/copyright) et du projet OSRM (http://project-osrm.org/) •

Fond cartographique: IGN @ADMIN EXPRESS @BDCARTO @BDALTI Traitements et réalisation: ANCT pôle ADT - Observatoire des
territoires et Cartographie 10/2022



ACTIVITÉ DES FRANCE SERVICES





Formations RETEX







En collaboration avec l'État, le Conseil Départemental participe au dispositif France Services notamment au travers d'organisation de formations et de divers évènements.





Animation du réseau

Pour pérenniser le dispositif, l'ANCT a jugé nécessaire de mettre en place une véritable communauté de travail à travers l'animation du réseau France Services.

Mme Émilie Jorge, coordinatrice de la France Services de St Georges sur Loire a été nommée « Animatrice départementale du réseau France Services » à compter du 1^{er} septembre 2022.

Ce poste équivalent à 0,5 ETP est subventionné par l'ANCT à hauteur de 25 000 € / an.





France services

Priorités des animateurs

Appuyer le pilotage des préfectures

Accompagner et fédérer le réseau des France services

Renforcer les relations partenariales

Renforcer la visibilité des France services sur le territoire Accompagner les structures nouvellement labellisées ou en difficultés



Proposition d'octobre 2022 - Feuille de route



Visite et accompagnement des structures

Groupes Ressource:

- Compte-rendu d'activités
- Journées de réseaux
- Journées Portes Ouvertes
- Comité technique avec les opérateurs







Une visio d'échanges par mois





1, 2 ou 3 évènements annuels Séminaire Journée de réseau



Des formations

- RETEX
- Opérateurs
- Immersions





Le Volontariat Territorial en Administration (VTA)





Le Dispositif

- un dispositif de l'ANCT
- un contrat de travail de 12 à 18 mois avec les collectivités pour les jeunes diplômés âgés de 18 à 30 ans
- des missions diverses : soutien aux chefs de projets PVD, élaboration des CRTE...
- 15 000 € d'aide forfaitaire de l'Etat
- 800 VTA aidés par l'État en 2022

Objectifs:

- soutenir les territoires ruraux
- faire découvrir les missions de services publics

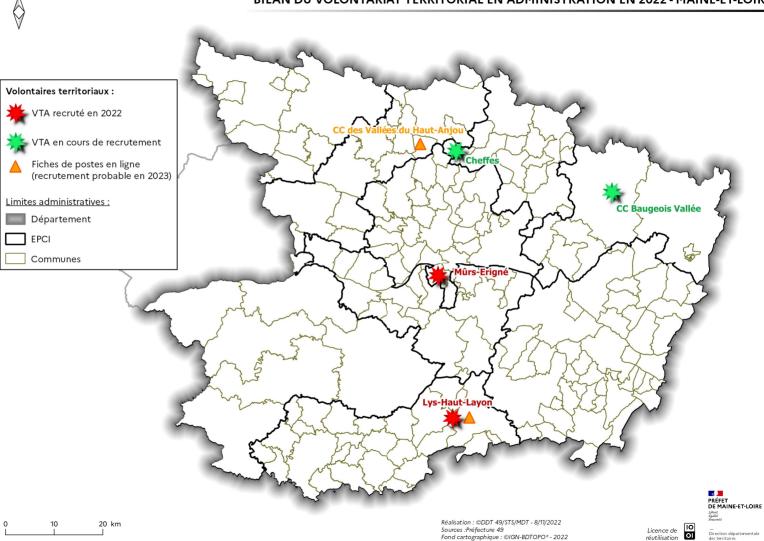




Commune	Mission	Statut
Mûrs-Erigné	Création d'un tiers- lieu nourricier	VTA recruté
Lys-Haut-Layon	Coordinateur associatif, culturel et sportif	VTA recruté
CC Baugeois-Vallée	Politique d'insertion et développement éco	En cours de recrutement
Cheffes	Prévention des risques inondations	En cours de recrutement



Liberté Égalité Fraternité







Bilan VTA 2022

- 4 VTA recrutés pour 2022 en Maine-et-Loire. Un bilan qui s'inscrit dans la moyenne de la région (21 VTA recrutés en Pays-de-Loire en 2021).
- Dans le Maine-et-Loire, un dispositif partagé entre la Préfecture et la DDT
- Objectifs 2023:
- → Poursuivre les efforts
- → Accentuer la communication pour promouvoir le dispositif
- → Deux adresses : anct@maine-et-loire.gouv.fr sebastien.roussel@maine-et-loire.gouv.fr





3. Comment réduire la fracture numérique territoriale?

Présentation des Conseillers Numériques (Marie-Odile Claude, Préfecture de Maine-et-Loire)

Médiation numérique (Pierre Cumin/Christine Lucas, Département de Maine-et-Loire)





Les conseillers numériques France services

Rappel du contexte

- Partant du constat que l'illectronisme est un « fléau national » touchant 13 millions de concitoyens, l'État a décidé de consacrer 250 millions d'euros à l'inclusion numérique dans le cadre du plan de relance.
- Cette enveloppe sera employée à développer plusieurs actions qui s'articulent autour de trois axes : « plus de formateurs, dans plus de lieux, avec plus de moyens ».
- L'une de ces actions concerne le recrutement et l'accueil de 4 000 conseillers numériques
 France services (appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ANCT fin 2020)
- Lors de l'évènement « Numérique en Commun(s) qui s'est tenu à Lens du 27 au 29 septembre dernier, les ministres Stanislas Guerini et Jean-Noël Barrot ont assuré la volonté de l'État d'inscrire le dispositif « Conseillers numériques France Services » dans la durée et annoncés le début des réflexions sur l'acte deux de la stratégie nationale pour un numérique inclusif.

Conseiller numérique France services : un guide vers l'autonomie numérique

Les missions du Conseiller numérique France services s'articulent autour de trois piliers :

- Soutenir les Français dans leurs usages quotidiens du numérique (travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc...
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques d'internet (s'informer, apprendre à vérifier ses sources, se protéger, etc...)
- Accompagner les Français vers l'autonomie pour réaliser des démarches administratives seuls
- Ce dernier pilier ne doit pas se confondre avec la mission d'un agent France Services, le CNFS doit « faire avec » et non « à la place de » puisqu'il n'est en aucun cas un expert de l'accès aus droits

Point d'actualité

- 4 011 postes attribués, au sein de
- 2 933 structures d'accueil labellisées par l'ANCT dont 54 % publiques et 46 % privées
- 3 657 Conseillers numériques déployés dont 133 en cours de formation et 3 524 formés et en poste
- restant à déployer :

 postes attribués récemment

 ou en cours de recrutement

 ou en cours de remplacement



Plus de 930 000 accompagnements réalisés

Chaque Conseiller est invité à remplir un compte-rendu d'activité après chaque accompagnement, via son « Espace Coop », ouvert en sept. 2021. Les données permettent au Conseiller de valoriser et organiser son activité, tout comme à la structure pour piloter la mission et évaluer son projet d'inclusion numérique.

935 962 accompagnements enregistrés
dont 329 411 accompagnements individuels
149 897 demandes ponctuelles

441 104 usagers en accompagnement suivi

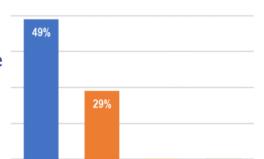
dont 17 874 redirigés vers une autre structure agréée (ex. France Services)

Top 3 des thèmes

22 % Démarche en ligne

21 % Utiliser son matériel

12 % Naviguer sur Internet



AGE DES USAGERS

Déploiement en Maine-et-Loire

Le Maine-et-Loire disposant déjà d'un réseau départemental d'inclusion numérique structuré au travers de la MedNum 49, la préfecture a travaillé conjointement avec les services du Conseil Départemental pour mettre en œuvre ce dispositif au niveau local.

MedNum49

Le réseau départemental de l'inclusion numérique

MedNum49

Le réseau départemental de l'inclusion numérique

Commission locale de cohésion territoriale du lundi 14 novembre 2022

Intervention de Pierre Cumin et Christine Lucas, Département de Maine-et-Loire sur la médiation numérique.











4. Les 1ers ateliers techniques de l'ANCT 49

Présentation par Catherine Gibaud, Directrice adjointe de la DDT





Pourquoi des ateliers techniques?

Quatre objectifs principaux:

- faire participer les représentants techniques des collectivités ;
- permettre aux financeurs et opérateurs du territoire de présenter leurs offres ;
- offrir un espace aux collectivités pour leur permettre d'exprimer leurs difficultés éventuelles dans leurs projets de territoire ;
- développer les liens entre les collectivités et les opérateurs





Retour sur les ateliers techniques

Trois thématiques ont été présentées :

- la rénovation énergétique des bâtiments ;
- l'eau et la renaturation en ville ;
- l'optimisation foncière.





Restitution des ateliers de la matinée

Les besoins d'accompagnement des collectivités sur les projets Rénovation énergétique des bâtiments publics Pour des projets dont l'offre est existante, connue et bien structurée

Ateliers techniques de l'ANCT 49 – 14 novembre 2022

relation avec partenaires (gratuit)

Les obstacles : Les réponses satisfaisantes apportées :

(payant)

- avoir une bonne vision du parc :

faire un diagnostic, définir la stratégie de gestion de patrimoine

- urgence / échéances des AAP, de

l'utilisation des aides... - formation des agents en collectivité

Schéma directeur, Gestion de patrimoine - ADEME : accompagnement des agents (permanence, webinaires...)

- avoir 2 niveaux d'approche : en place (formations?)

→ pour l'hiver 2023 : apprendre à gérer les équipements → à moyen/long terme : gestion du patrimoine immobilier

- département 49 : stratégie globale de 1^{er} niveau, mise en

financement en partie, 1 référent par EPCI, boite à outil

accompagnement usages (CUBE.S), guides en ligne,

- SIEML : portage de l'étude de diag énergétique,

- CEREMA : méthodologie éco énergie tertiaire,

Les besoins d'accompagnement des collectivités sur les projets Rénovation énergétique des bâtiments publics Pour des projets nécessitant de mieux développer l'offre

Ateliers techniques de l'ANCT 49 – 14 novembre 2022

« simples » à maintenir

innovants, labellisation réemploi)

- besoin de contrôle de l'externalisation, compétence en

interne du gestionnaire, privilégier des solutions

- appui opérateurs dont Cerema (expertises projets

Les obstacles : Ouels sont les besoins manquants?

- avoir un gestionnaire de bâtiments technique et formé – - problème des compétences problème de vivier, économie à imaginer entre techniques dans les collectivités collectivités par structure ad hoc?

techniques

des bâtiments

matériaux locaux

- projet mobilisant réemploi

- coût de maintenance externalisée. pb de maîtrise des équipements trop

- rationaliser les bâtiments, choix stratégiques à opérer sur l'utilisation

- conditionner les aides à la rénovation énerg. d'une partie des bâtiments, ou à la présentation d'un schéma directeur

Les besoins d'accompagnement des collectivités sur les projets Optimisation foncière (stratégies foncières, densification, reconquête de friches...) Pour des projets dont l'offre est existante, connue et bien structurée

Ateliers techniques de l'ANCT 49 – 14 novembre 2022

Les obstacles : Les réponses satisfaisantes apportées : - utiliser les étapes clés : OAP, OPAH-RU, cahier des

- concilier qualité de vie, projet urbain, densification charges de cession - supporter le coût pour les collectivités - portage foncier lorsque possible (pas d'EPF en 49),

- animer la densification : atteindre des promoteurs pour petits et moyens projets, garder une maitrise d'ensemble

« foncière » pour les commerces, fonds friche opérations

- le dispositif PVD / ORT pour rendre visible ces

- difficultés face à des outils complexes et nombreux

Pour des projets nécessitant de mieux développer l'offre Quels sont les besoins manquants ? - capacité à les atteindre, contraindre ?, → éventuels AAP communal, atelier BIMBY

(construire dans mon jaridin)

Les obstacles : - les multiples propriétaires - la protection du patrimoine - complexité des procédures

Les besoins d'accompagnement des collectivités sur les projets eau et renaturation en ville Pour des projets dont l'offre est existante, connue et bien structurée

Les réponses satisfaisantes apportées : Les obstacles :

- concurrence dans les usages de l'espace/conflit de normes
- acceptabilité par les riverains, la population les surcouts

pédagogie - moyens des établissements publics (AAP,

Ateliers techniques de l'ANCT 49 – 14 novembre 2022

- réseaux..) Quels sont les besoins manquants ?
- Pour des projets nécessitant de mieux développer l'offre Les obstacles :
- quelles solutions techniques pour l'articulation
- entre les objectifs de la GIEP, la renaturation et les autres contraintes techniques? - réseau d'appui mal identifié, unicité des

interlocuteurs

- Besoin de réseaux techniques, d'informations - Faire connaître l'offre, la rationaliser. - Mettre en relation les différents acteurs sur le territoire.

- arbitrage, priorisation

Cercle

vertueux

- Développement à poursuivre avec le réseau AIT du département.





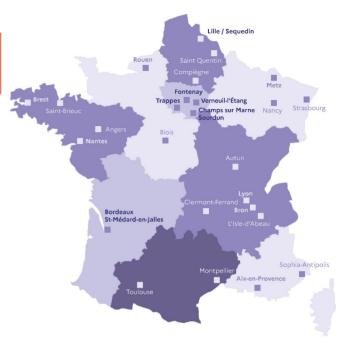
5. Le CEREMA : nouvelle gouvernance et nouvelle offre d'ingénierie

Présentation par Patrick Garnier, directeur du CEREMA.

QUI SOMMES-NOUS?

- Établissement public d'ingénierie et d'expertise pour les territoires
 - À l'appui des politiques publiques de l'aménagement des territoires, des mobilités, de l'adaptation au changement climatique et des transitions
 - Sous tutelle du Ministère de la Transition écologique
- Plus de 2 500 agents regroupés sur 26 sites sur le territoire national et ultramarin (Antilles et océan Indien)
- 240 M€ de recettes dont 80 % pour le compte de l'État
- Nos principaux clients (hors État)
 - 36% entreprises
 - 34% collectivités territoriales
 - 18% établissements publics français
 - Autres (UE, ...)















Une réorganisation et une nouvelle dynamique stratégique adoptée en 2021 avec l'adaptation au changement climatique comme boussole des activités

A L'INTERFACE DES ACTEURS DES TERRITOIRES

Tiers de confiance pour les acteurs publics et privés via un panel de modalités d'intervention :



- Des expertises et une ingénierie de haut niveau tournées vers la transition écologique
- L'innovation pour les politiques publiques au service des usages, des besoins et du bien-être des citoyens
- Une recherche opérationnelle : 12 équipes de recherche, 50 projets en cours avec un haut niveau d'opérationnalité des projets portés
- Des méthodologies et des états de l'art reconnus (2600 publications), des formations à destination de nombreux acteurs publics et privés
- Un ensemble d'autres activités : certification / normalisation et formations

Modalités d'intervention auprès des collectivités

Réponse aux appels d'offre Subventions Partenariat publicpublic Conventions de partenariat Marché de gré à gré « prochainement » le in house

Dans le cadre de l'ANCT :

- Participation à la conception et au déploiement des programmes cadres (ACV, PVD, etc.)
- Missions contractualisées localement ANCT / Cerema / collectivités
 - Sur mesure, pour la conduite de projets complexes, l'innovation territoriale, l'intégration de politiques publiques...
- au lancement (2020-2022), missions « flash » sur fonds Cerema, à la demande des collectivités : diagnostics courts, conseils pour l'émergence de projets, concertation sur les projets PVD, etc.

6 DOMAINES D'EXPERTISE



















PRINCIPALES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 159 DE LA LOI 3DS

Loi 3DS : adoptée et publiée au JO du 22 février 2022

Décret : publication au JO du 17 juin 2022

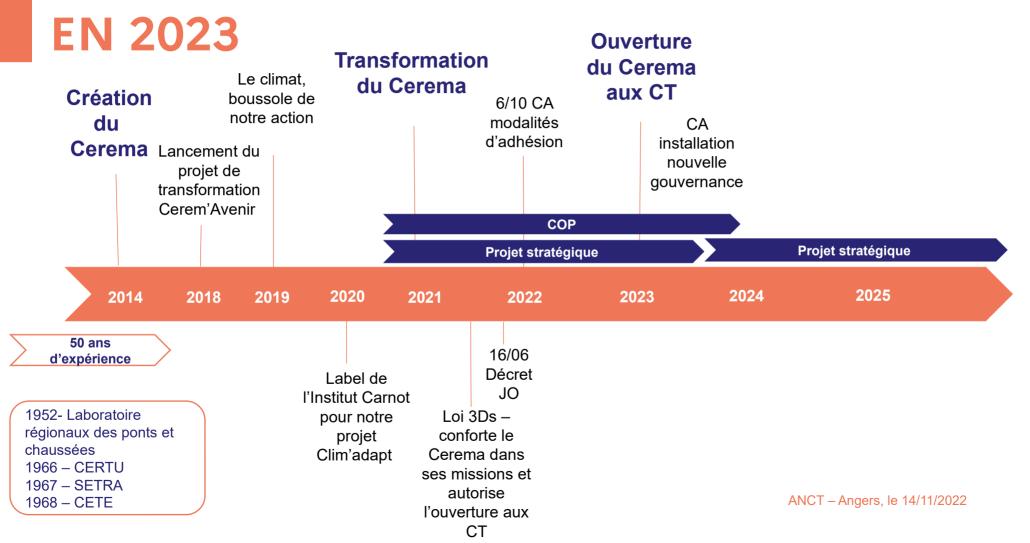
Principales dispositions

- Les collectivités territoriales et leurs groupements* peuvent demander à adhérer au Cerema. Les demandes d'adhésion sont soumises à l'approbation du conseil d'administration.
- L'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements adhérents peuvent faire appel au Cerema dans le cadre des articles L. 2511-1 à L. 2511-5 du code de la commande publique.
- Des représentants des collectivités et groupements ayant adhéré au Cerema siègeront au CA et au sein des autres instances décisionnelles.
- L'actuel conseil d'administration vote les modalités d'adhésion des collectivités territoriales et de leurs groupements dans les six mois à compter de la date de publication du décret.
- Les nouvelles instances doivent être installées avant le 16 juin 2023.

(*) au sens des art. L 5711-1 et L 5721-8 du



UNE MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE



AVANTAGES ADHÉRENTS 1/2

Une capacité à influer sur les orientations et l'activité du Cerema

- une participation à ses instances décisionnelles régionales et nationales
- une contribution aux orientations de l'établissement et à la programmation de ses activités pour des solutions les plus adaptées aux besoins des collectivités
- un contrôle sur l'établissement et l'exécution de ses programmes d'activité.

Des relations privilégiées

- un accès facilité à l'expertise du Cerema, par simple voie conventionnelle, sans mise en concurrence ni publicité, grâce à la quasi-régie
- un référent unique au sein de nos équipes, désigné dans les trois mois suivants la validation de l'adhésion de la collectivité, une écoute spécifique et un premier niveau de conseil sur la base d'un diagnostic des besoins de votre collectivité en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique
- une remise de 5 % sur le montant, tel que voté par le conseil d'administration, des prestations réalisées dans le cadre de la quasi régie et un traitement prioritaire des demandes des prestations
- un accès en priorité aux expérimentations locales et aux dispositifs de recherche et d'innovation

AVANTAGES ADHÉRENTS 2/2

Une communauté d'expertise et de savoirs :

- Des séances de sensibilisation élus-techniciens sur les thématiques répondant au défi de la transition écologique des territoires
- Une participation aux évènements locaux et nationaux organisés par le Cerema
- Un accès à une communauté dédiée d'experts de haut niveau ancrés dans les territoires et à un « Club Adhérents » au sein de la plateforme Expertises. Territoires, réseau collaboratif au service des acteurs des territoires

Un accès aux ressources spécialisées du Cerema :

- Des veilles sur les enjeux de l'aménagement durable et de la transition écologique ;
- Un accès aux méthodologies, référentiels, connaissances et ressources de pointe produites et capitalisées par le Cerema ;
- Une participation à la stratégie éditoriale des publications destinées aux collectivités.

DES CONDITIONS TARIFAIRES ATTRACTIVES Catégorie

Le barème propose une cotisation établie :

- · de manière forfaitaire pour les régions et départements;
- selon le nombre d'habitants pour les communes et groupements de collectivités territoriales, avec un seuil et un plafond.

Catégories de collectivités	Tarification
Communes et groupements	0,05€/hab avec un plancher à 500€ et un plafond à 2 000€
Départements	2 500€
Régions	5 000€

Un abattement de 50 % sera appliqué à la cotisation pour l'année 2023 (démarrage à mi-année).

Grille tarifaire des prestations en quasi régie

- Remise de 5 % sur les prestations (essais laboratoire, études,...) pour les adhérents;
- Mobilisation différenciée de la subvention pour charge de service public du Cerema :
 - Adhérents: pour l'appui aux politiques publiques stratégiques et/ou d'innovation (50%)
 - Non adhérents: uniquement pour R&D stricte et programmes nationaux







Conclusion par Monsieur le Préfet